

problème d'interprétation...

Par **Elea**, le 11/10/2005 à 18:50

Bonsoir!

Je dois traiter un sujet concernant l'autonomie du droit pénal...

Je suis donc allée voir dans les fiches du site et j'ai bien trouvé un passage concernant ce sujet!

Or, je ne comprend pas ce que vous entendez par : "[u:52u3aea9]Autonomie technique[/u:52u3aea9] : apparaît chaque fois que le droit pénal va appliquer des [i:52u3aea9]concepts extra pénaux[/i:52u3aea9]."

Qu'est ce que pour vous, concrètement, des concepts extra-pénaux?

Merci de m'éclairer! idea not found or type unknown

Bonne soirée!

wink not found or type unknown